



Résultats financiers et opérationnels pour le T2 2024

Période close le 30 juin 2024

Financière Sun Life inc. (non audités)



Dans le présent document, les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL » ou la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans cette présentation et certains énoncés formulés verbalement par la haute direction pendant la conférence téléphonique sur les résultats du 13 août 2024 (collectivement, la « présentation »), y compris les énoncés qui ne représentent pas des faits passés, sont des énoncés prospectifs et comportent des incertitudes, des hypothèses et des risques intrinsèques. Nous ne pouvons pas garantir que les résultats ou événements mentionnés dans ces énoncés prospectifs se réaliseront, et ceux-ci pourraient différer considérablement des résultats ou événements réels. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à mettre à jour ou à réviser l'information prospective contenue dans cette présentation.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

La Compagnie prépare ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Certaines des mesures indiquées ne sont pas conformes aux normes IFRS (« mesures financières non conformes aux normes IFRS »). La Compagnie estime que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre le rendement de la Compagnie et à comparer ses résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de la diapositive 22 et à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2024 (rapport de gestion du T2 2024).

Composantes du bénéfice

Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont les activités sont gérées.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux normes IFRS se trouvent à la fin de cette présentation.

Monnaie

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Arrondissement

Les montants indiqués dans cette présentation sont arrondis.



Kevin Strain

Président et chef de la direction

Faits saillants financiers du T2 2024

Réaliser notre raison d'être : aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Concrétiser notre ambition : être parmi les meilleures compagnies de gestion d'actifs et d'assurance du monde.

Rentabilité

Bénéfice net sous-jacent¹

1 000 M\$ +9 %

Bénéfice net déclaré

646 M\$ (2) %

BPA sous-jacent¹

1,72 \$ +10 %

BPA déclaré

1,11 \$ (1) %

MSC liée aux affaires nouvelles^{1, 2}

437 M\$ +62 %

Solidité financière

RCP sous-jacent¹

18,1 %

RCP déclaré¹

11,7 %

Ratio du TSAV de la FSL inc.³

150 %

Ratio de levier financier¹

22,6 %

Total de la MSC

12,5 G\$ +11 %

Croissance

Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs¹

(19,7) G\$ (466) %

Souscriptions en santé et protection collective¹

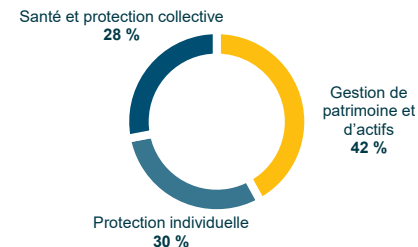
494 M\$ (18) %

Souscriptions en protection individuelle¹

753 M\$ +25 %

Activités diversifiées⁴

Cumul annuel au 30 juin 2024



Les résultats sont comparés avec ceux du T2 2023.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024. Notes 2 à 4 : voir la diapositive 24.

Progression de notre stratégie Incidence sur le Client

Notre raison d'être : aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain

Nos valeurs : chaleureuse, authentique, audacieuse, inspirante, marquante



Notre ambition : être parmi les meilleures compagnies de gestion d'actifs et d'assurance du monde

Faire progresser les solutions numériques et l'innovation pour appuyer la santé et la sécurité financière des Clients

- Nous avons généralisé l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative auprès de plus d'un millier de collègues participant à plus d'une vingtaine d'expériences. L'équipe des garanties de frais dentaires aux États-Unis utilise l'IA générative pour aider la Sun Life à améliorer l'exactitude et à faire des recommandations plus rapidement.
- Aux États-Unis, nous avons élargi notre *partenariat avec Goodpath*, qui offre aux participants en invalidité des soins virtuels selon une approche globale. Ces soins peuvent aider les participants à gérer leur santé physique et mentale.
- Au Vietnam, une nouvelle plateforme de vente permet à nos agents d'offrir une expérience d'accueil numérique bonifiée aux Clients. Cette plateforme améliore l'analyse des besoins et accélère les demandes électroniques : 98 % des demandeurs voient leur adhésion effectuée dans un délai d'un jour ouvrable.
- Nous avons lancé *l'Assurance-vie temporaire Sun Life – Diabète*, la première solution d'assurance du genre, conçue pour aider les personnes vivant avec le diabète au Canada à prendre des décisions en matière de finances et de santé, à leurs conditions.

Renforcer notre position de chef de file du marché en gestion d'actifs

- Nous avons dévoilé le *Groupe mondial en assurance Gestion SLC*. Cette nouvelle équipe a pour mandat de répondre aux besoins complexes des plus importantes compagnies d'assurance du monde à l'aide de solutions de placement personnalisées qui combinent notre riche héritage en assurance et nos capacités de placement diversifiées.
- Nous avons lancé le *Scotia Private Real Estate Fund*, qui est distribué par l'entremise de la Banque Scotia. Tirant parti des solides capacités en placements immobiliers de BGO, ce nouveau fonds donnera l'occasion aux investisseurs de diversifier leurs portefeuilles en investissant dans des actifs immobiliers privés offrant un rendement intéressant et axé sur le revenu ainsi qu'une protection contre l'inflation.

Créer un avenir plus durable et plus radieux

- Nous avons mis fin à notre *troisième offre d'obligations durables*, représentant 750 millions \$¹. Le produit sera utilisé pour financer des projets verts et sociaux qui favorisent la santé des collectivités.
- La Sun Life figure pour la 19^e fois parmi les *50 meilleures entreprises citoyennes du Canada* selon Corporate Knights.

Note 1 : voir la diapositive 24.



Tim Deacon

Vice-président général et
premier directeur financier

Résultats du T2 2024

Rentabilité (en millions de \$)	T2 2024	T2 2023	Variation
Gestion de patrimoine et d'actifs	455	419	+9 %
Santé et protection collective	305	360	(15) %
Protection individuelle	347	265	+31 %
Charges de l'Organisation internationale et autres	(107)	(124)	+14 %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	1 000	920	+9 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	646	660	(2) %

Croissance	T2 2024	T2 2023	Variation
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ¹ (en milliards de \$)	(19,7)	(3,5)	(16,2) G
Actif géré total ¹ (en milliards de \$)	1 465	1 367	+7 %
Souscriptions de produits collectifs ¹ (en millions de \$)	494	600	(18) %
Souscriptions de produits individuels ¹ (en millions de \$)	753	604	+25 %
MSC liée aux affaires nouvelles ^{1, 2} (en millions de \$)	437	270	+62 %

Solidité financière	T2 2024	T1 2024	Variation
Ratio du TSAV de la FSL inc. ³ (%)	150	148	+2 p. p.
Ratio du TSAV de la Sun Life du Canada ^{3, 4} (%)	142	142	-
Ratio de levier financier ¹ (%)	22,6	21,1	+1,5 p. p.
Valeur comptable par action (\$)	37,70	37,41	+0,8 %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024. Notes 2 à 6 : voir la diapositive 24.

Points saillants des résultats

Résultats solides reflétant la composition diversifiée de nos affaires :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** : hausse de 9 % d'un exercice à l'autre – bénéfice tiré des honoraires accru dans toutes les activités, partiellement contrebalancé par l'augmentation des charges liées à la rémunération à la gestion d'actifs.
- **Santé et protection collective** : en baisse de 15 % d'un exercice à l'autre, la croissance solide des affaires au Canada et aux États-Unis ayant été plus que contrebalancée par des résultats défavorables au chapitre de la morbidité et par la baisse des résultats au chapitre des garanties de frais dentaires aux États-Unis.
- **Protection individuelle** : en hausse de 31 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance solide des affaires en Asie et au Canada, ainsi que des résultats favorables sur le plan de la mortalité dans toutes les activités.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres** : amélioration de 14 % d'un exercice à l'autre reflétant une baisse de la charge de rémunération axée sur le rendement et des coûts de financement.

Bénéfice net déclaré : inclut une charge de restructuration de 108 M\$ (après impôt).

Hausse de 7 % de l'actif géré total¹ d'un exercice à l'autre en raison de l'appréciation du marché, partiellement compensée par les sorties nettes.

Total des souscriptions d'assurance en hausse de 4 % d'un exercice à l'autre

- Souscriptions de produits individuels en hausse de 25 % d'un exercice à l'autre, principalement à cause de ventes accrues à Hong Kong.
- Souscriptions de produits collectifs en baisse de 18 % d'un exercice à l'autre, en raison de la diminution des ventes de contrats importants au Canada et de garanties de frais dentaires aux États-Unis.

Hausse record de 62 % de la MSC liée aux affaires nouvelles d'un exercice à l'autre, soutenue par les ventes solides à Hong Kong et au Canada.

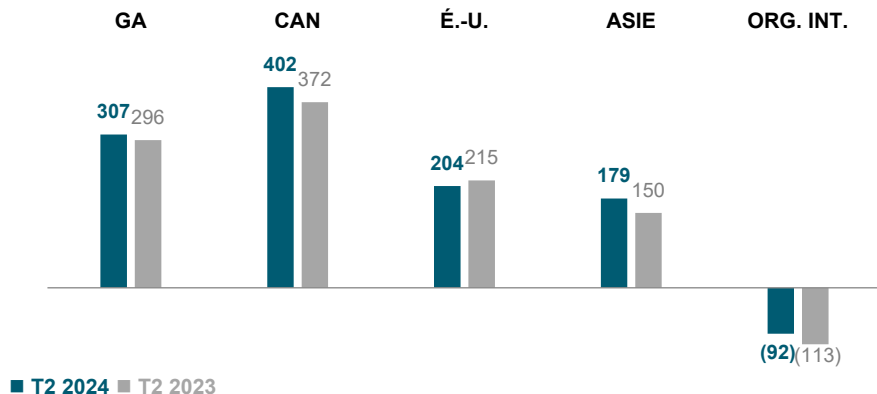
Situation solide sur le plan du capital

- Génération interne de capital^{1, 5} de 588 M\$ attribuable à la MSC liée aux affaires nouvelles.
- Ratio du TSAV de la FSL inc. de 150 %, en hausse de 2 points de pourcentage d'un trimestre à l'autre, reflétant l'émission de titres de créance, et contrebalancé par des rachats d'actions.
- Faible ratio de levier financier de 22,6 %. Liquidités de 2,0 G\$ dans la société de portefeuille^{1, 6}.

Résultats du T2 2024

Bénéfice net sous-jacent¹ (en millions de dollars)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net sous-jacent de **9 M\$²**



Croissance d'un exercice à l'autre

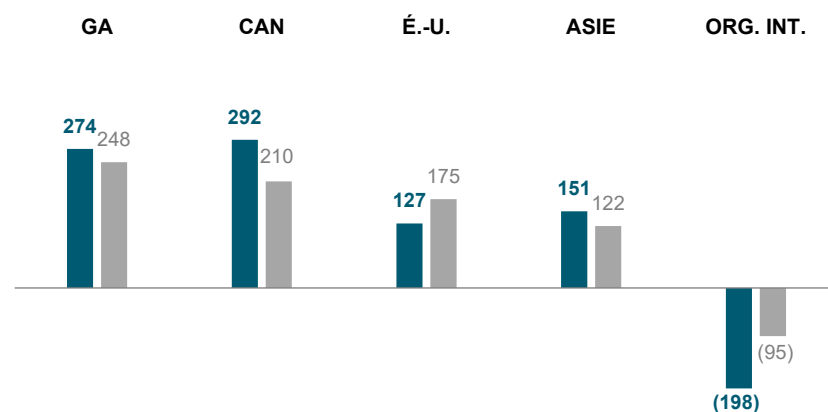
+4 %	+8 %	(5) %	+19 %	+10 %	+39 %	(27) %	+24 %
------	------	-------	-------	-------	-------	--------	-------

Croissance d'un exercice à l'autre – taux de change constant²

+2 %	+8 %	(7) %	+19 %	+9 %	+39 %	(29) %	+21 %
------	------	-------	-------	------	-------	--------	-------

Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré de **10 M\$²**



¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

² Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change.

MFS : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T2 2024	T2 2023	Variation
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de dollars)	194	187	+4 %
Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	194	187	+4 %
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1,2} (%)	36,5	36,6	(0,1) p. p.
Total (en millions de \$)	811	782	+4 %
Charges (en millions de \$)	555	534	+4 %

Croissance	T2 2024	T2 2023	Variation
Flux nets totaux ¹ (en milliards de \$)	(14,8)	(4,0)	(10,8) G
Flux nets – Clients institutionnels ¹ (en milliards de \$)	(9,2)	(2,3)	(6,9) G
Flux nets – particuliers ¹ (en milliards de \$)	(5,6)	(1,7)	(3,9) G
Actif géré total ¹ (en milliards de \$)	618	589	+5 %
Actif géré – Clients institutionnels ¹ (en milliards de \$)	198	195	+1 %
Actif géré – particuliers ¹ (en milliards de \$)	420	394	+7 %
Actif net moyen ¹ (en milliards de \$)	620	577	+7 %

Points saillants du trimestre (\$ US)

- Bénéfice net sous-jacent en hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent avec une hausse des produits tirés des honoraires relatifs à la croissance de l'actif net moyen, partiellement contrebalancé par l'augmentation des charges. Bénéfice net déclaré en hausse de 4 % d'un exercice à l'autre.
- Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de 36,5 % stable par rapport à l'exercice précédent; baisse de 70 points de base par rapport au trimestre précédent, reflétant une baisse des produits tirés des placements et une hausse des charges.
- Actif géré final de 618 G\$ (en hausse de 5 % d'un exercice à l'autre), reflétant l'appréciation des marchés, résultat en partie contrebalancé par les sorties nettes (en baisse de 2 % d'un trimestre à l'autre).
- Flux nets liés aux Clients institutionnels de (9,2) G\$ comprenant deux importants rachats.
- Flux nets liés aux particuliers de (5,6) G\$ reflétant la préférence actuelle du secteur pour les produits à taux sans risque à court terme et les actions axées sur la croissance.
- Rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers toujours solide : sur dix et cinq ans, respectivement, 97 % et 51 % de l'actif s'inscrivant dans ces fonds se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

² La marge d'exploitation brute avant impôt était de 32,7 % au deuxième trimestre de 2024 et de 32,7 % au deuxième trimestre de 2023.

Gestion SLC : Plateforme de premier ordre en expansion pour les actifs alternatifs

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2024	T2 2023	Variation
Bénéfice tiré des honoraires ¹ (en millions de \$)	65	62	+5 %
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires ^{1,2} (%)	24,0	24,1	(0,1) p. p.
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1,2} (%)	21,6	19,8	+1,8 p. p.
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	42	44	(5) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	9	(3)	n. s.

Croissance	T2 2024	T2 2023	Variation
Actif géré total ^{1,3} (en milliards de \$)	227	218	+4 %
Flux nets totaux provenant de l'actif géré ¹ (en milliards de \$)	(0,7)	2,0	(2,7) G
Actif administré ¹ (en milliards de \$)	11,5	49,9	(77) %
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	178	171	+4 %
Flux nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	1,1	2,0	(0,9) G
Actif géré ne générant pas encore d'honoraires ¹ (en milliards de \$)	20,6	21,2	(3) %
Mobilisation de capitaux ¹ (en milliards de \$)	3,0	2,1	+0.9 G
Déploiement ¹ (en milliards de \$)	6,0	4,7	+1,3 G

* n. s. » : non significatif.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

⁴ Cet énoncé est de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 23.

Notes 2 et 3 : voir la diapositive 24.

Points saillants du trimestre

- Bénéfice net sous-jacent en baisse de 5 % d'un exercice à l'autre, la croissance du bénéfice tiré des honoraires ayant été plus que contrebalancée par une baisse des produits nets tirés des placements en capitaux de lancement.
- Augmentation du bénéfice tiré des honoraires de 5 % d'un exercice à l'autre grâce à la hausse de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires découlant de la mobilisation et du déploiement de capitaux solides, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges.
- Marge sur le bénéfice tiré des honoraires stable d'un exercice à l'autre; marge d'exploitation nette en hausse de 2 % d'un exercice à l'autre, grâce à l'augmentation des marges de BGO et de Crescent.
- Bénéfice net déclaré en hausse d'un exercice à l'autre, reflétant les replis des marchés plus élevés sur les placements immobiliers au cours de l'exercice précédent.
- L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires a augmenté de 4 % d'un exercice à l'autre grâce à un déploiement de capitaux continu et aux variations favorables de la valeur de l'actif.
- La mobilisation de capitaux de 3 G\$ reflète le financement de BGO.
- L'actif géré ne générant pas encore d'honoraires peut donner lieu à un produit tiré des honoraires annualisé de plus de 180 M\$, une fois investi⁴.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2024	T2 2023	Variation
Gestion de patrimoine et d'actifs (en millions de \$)	130	110	+18 %
Santé et protection collective (en millions de \$)	152	160	(5) %
Protection individuelle (en millions de \$)	120	102	+18 %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	402	372	+8 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	292	210	+39 %
RCP sous-jacent ¹ (%)	25,0	23,5	+1,5 p. p.
RCP déclaré ¹ (%)	18,1	13,2	+4,9 p. p.

Croissance	T2 2024	T2 2023	Variation
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ¹ (en millions de \$)	945	(355)	+1 300 M
Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs ^{1,2} (en milliards de \$)	175	159	+10 %
Souscriptions – santé et protection collective ¹ (en millions de \$)	143	153	(7) %
Primes nettes – santé et protection collective ¹ (en milliards de \$)	1 755	1 573	+12 %
Produits tirés des honoraires – santé et protection collective (en millions de \$)	126	100	+26 %
Souscriptions – protection individuelle ¹ (en millions de \$)	167	154	+8 %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

² Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs : comprend l'actif du fonds général, l'actif des fonds distincts ainsi que l'actif géré par des tiers, à l'exception de l'actif s'inscrivant dans des fonds communs de placement de tiers.

³ Distribution Financière Sun Life (Canada) inc. est notre réseau de conseillers exclusif.

Points saillants du trimestre

- Hausse de 8 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre grâce à la croissance solide des activités d'assurance ainsi qu'à la hausse du bénéfice tiré des honoraires et de l'apport des placements, partiellement contrebalancée par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.
- **Gestion de patrimoine et d'actifs** : hausse du bénéfice en raison du bénéfice tiré des honoraires accru et de la baisse des charges.
 - Les souscriptions nettes de produits de gestion de patrimoine et les flux nets de gestion d'actifs comprennent une opération de 1,2 G\$ aux Solutions prestations déterminées.
- **Santé et protection collective** : bénéfice traduisant une croissance des affaires et une amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité.
 - Souscriptions de garanties collectives en baisse de 7 % d'un exercice à l'autre en raison de la diminution des ventes de contrats importants.
- **Protection individuelle** : bénéfice en hausse grâce à la croissance des affaires, aux résultats favorables au chapitre de la mortalité et à l'apport accru des placements.
 - Souscriptions de produits individuels en hausse de 8 % d'un exercice à l'autre grâce aux souscriptions de DFSL³ et dans le réseau de tiers.
- Bénéfice net déclaré en hausse d'un exercice à l'autre, en raison de l'incidence nette moins défavorable des marchés.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T2 2024	T2 2023	Variation
Santé et protection collective (en millions de \$)	112	149	(25) %
Protection individuelle ¹ (en millions de \$)	37	11	+236 %
Bénéfice net sous-jacent ² (en millions de \$)	149	160	(7) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	91	133	(32) %
RCP sous-jacent ² (%)	12,9	13,8	(0,9) p. p.
RCP déclaré ² (%)	7,9	11,4	(3,5) p. p.

Croissance	T2 2024	T2 2023	Variation
Ventes d'assurance collective ² (en millions de \$)	50	47	+6 %
Souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes ² (en millions de \$)	172	130	+32 %
Souscriptions de garanties Frais dentaires ^{2, 3} (en millions de \$)	21	142	(85) %
Primes nettes ² – GC et garanties Frais dentaires (en milliards de \$)	1 907	1 955	(2) %
Produits tirés des honoraires – GC et garanties Frais dentaires (en millions de \$)	84	80	+5 %

¹ Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2023, les activités de rentes à constitution immédiate fermées au Royaume-Uni ont été transférées du secteur Organisation internationale au secteur États-Unis après la vente de la Sun Life UK.

² Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

³ À effet du T4 2023, les montants de la période précédente liés aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.

Points saillants du trimestre (\$ US)

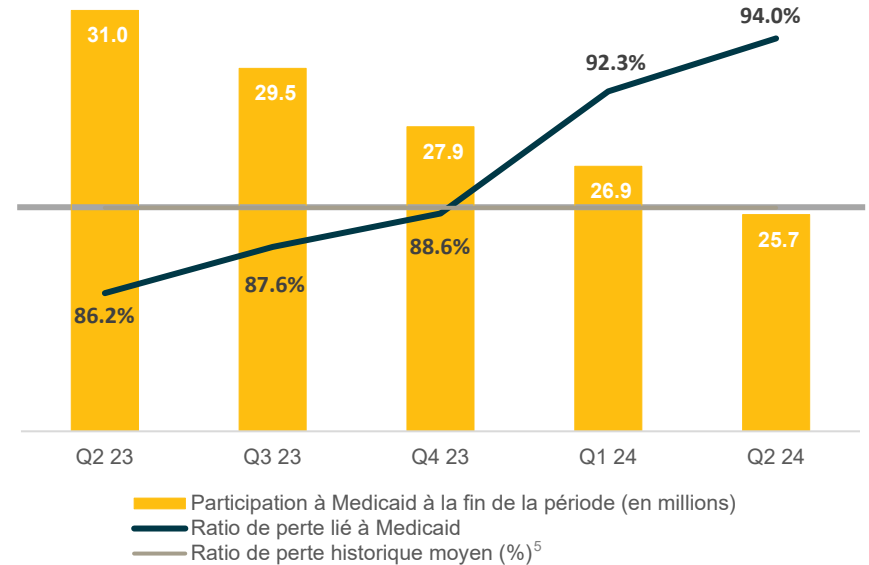
- Baisse du bénéfice net sous-jacent de 7 % d'un exercice à l'autre.
- **Santé et protection collective** : baisse des résultats de 25 % d'un exercice à l'autre pour les garanties de frais dentaires, reflétant l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des demandes de règlement s'y rapportant, ainsi que des résultats techniques défavorables au chapitre des régimes d'assurance en excédent de pertes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la forte croissance des affaires aux Garanties collectives et par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des règlements au titre de l'assurance collective.
 - Pour le trimestre, les éléments liés aux résultats techniques incluent une hausse des demandes de règlement de frais dentaires et des charges liées au réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid, ainsi que des résultats techniques défavorables au chapitre des régimes d'assurance en excédent de pertes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des résultats favorables sur le plan de l'invalidité et de la mortalité.
 - Primes nettes en baisse de 2 % d'un exercice à l'autre en raison des garanties Frais dentaires, qui comprennent la conversion d'un Client d'un régime axé sur les risques à un régime axé sur les honoraires.
 - Souscriptions en baisse de 24 % d'un exercice à l'autre, reflétant le non-renouvellement des importantes souscriptions de garanties de frais dentaires au sein des régimes Medicaid et Medicare qui avaient été réalisées au premier trimestre de 2023. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des souscriptions aux Garanties collectives, particulièrement au chapitre de l'assurance-maladie en excédent de pertes.
- **Protection individuelle** : résultats reflétant des résultats techniques favorables au chapitre de la mortalité.
- Bénéfice net déclaré en baisse d'un exercice à l'autre en raison de l'incidence des marchés et de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction au cours de l'exercice précédent.

États-Unis : Perspectives pour les garanties de frais dentaires

Points saillants

- En cumul annuel au deuxième trimestre de 2024, la perte nette sous-jacente liée aux garanties de frais dentaires s'établit à 6 M\$ et s'explique par l'incidence temporaire du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid¹ :
 - Les gouvernements des États ont commencé à désinscrire environ 19 % des participants du régime Medicaid en juin 2024 après la fin de l'urgence de santé publique.
 - Les désinscriptions étaient pratiquement terminées à la fin de juillet.
 - Les résultats défavorables au chapitre des règlements s'expliquent par le fait que les personnes qui demeurent inscrites utilisent plus les garanties de frais dentaires que les personnes désinscrites.
- **Nous conservons des perspectives favorables pour les résultats liés aux garanties de frais dentaires, avec un bénéfice sous-jacent attendu d'au moins 100 millions \$ en 2025². Nous appuyons nos prévisions sur ce qui suit :**
 - Initiatives de rentabilité – Gestion courante des coûts et des dépenses.
 - Efforts de retarification – Près de la moitié des activités ont été retarifées en juillet 2024; environ 90 % des activités devaient l'être d'ici la fin de l'année.
 - Affaires nouvelles – Les revenus provenant des nouveaux contrats que nous avons conclus depuis la fin de l'urgence de santé publique ont déjà remplacé le tiers des revenus perdus à la suite des désinscriptions à Medicaid.

Régime Medicaid – Participation³ et ratios de perte⁴



² Cet énoncé constitue un énoncé prospectif au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, voir les rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 23.
Notes 1, 3, 4 et 5 : voir la diapositive 24.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2024	T2 2023	Variation	Taux de change constant ¹
Protection individuelle (en millions de \$)	176	144	+22 %	+21 %
Gestion de patrimoine et d'actifs (en millions de \$)	18	13	+38 %	+38 %
Charges du bureau régional et autres (en millions de \$)	(15)	(7)	n. s.	n. s.
Bénéfice net sous-jacent ² (en millions de \$)	179	150	+19 %	+19 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	151	122	+24 %	+21 %
RCP sous-jacent ² (%)	13,2	10,9	+2,3 p. p.	s. o.
RCP déclaré ² (%)	11,1	9,0	+2,1 p. p.	s. o.

Croissance	T2 2024	T2 2023	Variation	Taux de change constant ¹
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ² (en millions de \$)	340	199	+141 M	+134 M
Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs ² (en milliards de \$)	38,4	35,5	+8 %	+5 %
Souscription de produits individuels ² (en millions de \$)	586	450	+30 %	+29 %
Produits totaux pondérés tirés des primes ² (en milliards de \$)	1 596	1 425	+12 %	+12 %
MSC liée aux affaires nouvelles ^{2,3} (en millions de \$)	220	118	+86 %	+82 %

n. s. : non significatif.

¹ Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

² Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

³ La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises).

Points saillants du trimestre (taux de change constant¹ [%])

- Hausse du bénéfice net sous-jacent de 19 % d'un exercice à l'autre, attribuable à une croissance des affaires solide.
- MSC liée aux affaires nouvelles de 220 M\$ grâce à Hong Kong, à la clientèle fortunée et aux Philippines.
- **Protection individuelle** : hausse de 21 % des résultats d'un exercice à l'autre, alimentée par la croissance des affaires et les contributions des coentreprises, et partiellement contrebalancée par une hausse de la rémunération axée sur le rendement et des dépenses liées au volume.
 - Souscriptions de produits individuels en hausse de 29 % d'un exercice à l'autre, alimentées par les fortes activités de souscriptions à Hong Kong et en Inde, mais partiellement contrebalancées par une baisse des souscriptions en Chine et au Vietnam.
 - Hausse de 12 % des produits totaux pondérés tirés des primes d'un exercice à l'autre, reflétant la croissance solide des affaires en vigueur à Hong Kong et auprès de la clientèle fortunée.
- **Gestion de patrimoine et d'actifs** : bénéfice en hausse de 38 % d'un exercice à l'autre en raison d'un bénéfice tiré des honoraires accru attribuable à l'augmentation de l'actif géré.
- Hausse du bénéfice net déclaré, en raison de la croissance du bénéfice net sous-jacent et de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par un ajustement au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux et par l'incidence des marchés.



Annexe

Composantes du bénéfice¹

Composantes du bénéfice sous-jacent en millions de dollars, avant impôt	T2 2024	T1 2024	T2 2023
Dégagement de l'ajustement au titre du risque	104	101	103
Marge sur services contractuels comptabilisée pour services fournis	226	224	192
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance (collective) à court terme	419	417	367
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance	749	742	662
Incidence des nouvelles affaires d'assurance	(13)	(14)	(12)
Profits (pertes) liés aux résultats	11	(16)	144
Résultat net total des activités d'assurance – sous-jacent	747	712	794
Bénéfices liés aux placements attendus	243	224	221
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	(14)	(27)	(4)
Bénéfice relatif au surplus	159	160	165
Coentreprises et autres	61	62	48
Résultat net total des activités de placement – sous-jacent	449	419	430
Autres produits tirés des honoraires ²	84	48	64
Autres charges ^{2, 3}	(451)	(479)	(500)
Gestion d'actifs – sous-jacent	417	383	403
Bénéfice avant impôt – sous-jacent	1 246	1 083	1 191
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(215)	(175)	(235)
Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle ⁴	(31)	(33)	(36)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 000	875	920

Ajustements non sous-jacents – bénéfice net en millions de dollars, après impôt	T2 2024	T1 2024	T2 2023
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 000	875	920
Incidence des marchés	(153)	(70)	(220)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	16	(7)	7
Participation de la direction dans des actions de la MFS	-	(12)	(1)
Acquisitions, intégrations et restructurations ⁵	(164)	22	(20)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(38)	(36)	(26)
Autre ⁵	(15)	46	-
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	646	818	660

Incidence des marchés : reflète l'impact défavorable des résultats liés aux placements immobiliers, attribuable aux rendements légèrement négatifs par rapport aux prévisions à long terme, ainsi qu'aux taux d'intérêt défavorables et l'incidence négative des marchés des actions.

Acquisition, intégrations et restructurations : inclut une charge de restructuration de 108 M\$ (après impôt) reflétant les mesures prises pour améliorer la productivité, ainsi que les coûts d'intégration liés à DentaQuest et les passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC.

Autre : inclut un ajustement au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux.

Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont les activités sont gérées.

¹ Les composantes du bénéfice sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

Se reporter à la rubrique « Mode de présentation » dans le dossier de renseignements financiers supplémentaires, pour la période close le 30 juin 2024, pour plus d'information sur certains montants présentés sur une base nette, comparativement à une base brute dans les états financiers consolidés.

Notes 2 à 5 : voir la diapositive 24.

Gains/(pertes) actuariels – composante des bénéfiques¹ – précisions

(en millions de dollars)	Avant impôt			Après impôt		
	T2 2024	T1 2024	T2 2023	T2 2024	T1 2024	T2 2023
Incidence nette des marchés des actions	(12)	19	(13)	(8)	12	(13)
Incidence nette des taux d'intérêt	(42)	104	(152)	(52)	40	(99)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(115)	(149)	(133)	(93)	(122)	(108)
Incidence des marchés	(169)	(26)	(298)	(153)	(70)	(220)
Mortalité	45	(11)	20	35	(5)	19
Morbidité	(4)	6	125	(11)	3	93
Comportement des titulaires de contrat	(12)	(8)	(2)	(12)	(8)	(2)
Charges	(25)	(16)	(8)	(23)	(12)	(7)
Autres résultats au chapitre de l'assurance	7	13	9	4	10	4
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance	11	(16)	144	(7)	(12)	107
Résultats enregistrés au chapitre du crédit (placements)	(14)	(27)	(4)	(10)	(21)	(3)
Autres résultats au chapitre des placements	9	30	5	7	24	5

Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont les activités sont gérées.

¹ Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

Analyse de la variation de la marge sur services contractuels¹

en millions de dollars, avant impôt	T2 2024	T1 2024	T2 2023
Marge sur services contractuels (MSC) au début de la période	12 141	11 786	11 243
Incidence des nouvelles affaires d'assurance ²	437	347	270
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés ^{3, 4}	166	161	131
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance ⁴	(21)	21	21
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus	(272)	(269)	(220)
Variation interne de la MSC³	310	260	202
Incidence des marchés et autres ⁴	45	15	(80)
Incidence de la variation des hypothèses ⁴	7	(23)	284
Incidence du change	9	103	(129)
Cession	-	-	(262)
Variation totale de la MSC	371	355	15
MSC à la fin de la période	12 512	12 141	11 258

Points saillants de la marge sur services contractuels

- **MSC totale** : 12,5 G\$ au deuxième trimestre de 2024, **en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre**; cette hausse est largement attribuable à la croissance interne de la MSC, qui reflète une forte augmentation des ventes.
- **MSC liée aux affaires nouvelles** : résultat record de 437 M\$, **en hausse de 62 % d'un exercice à l'autre** grâce à la croissance des ventes à Hong Kong et au Canada.
- **MSC comptabilisée à l'égard des services rendus** : représentait **environ 9,0 %** du total de la MSC dans les douze derniers mois.

Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont les activités sont gérées.

¹ L'analyse de la variation de la marge sur services contractuels porte à la fois sur les contrats avec participation et sans participation.

² Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Les variations prévues des rendements des actifs et des taux arrêtés reflètent principalement i) les rendements prévus des actifs soutenant les contrats évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV) et ii) la hausse des taux arrêtés moyens au fil du temps sur les affaires en vigueur et les affaires nouvelles ajoutées à des taux plus élevés. Les taux arrêtés s'entendent de la structure d'échéance liée aux taux d'actualisation arrêtés, établie au moment où le contrat d'assurance a été vendu ou au moment de la transition à la norme IFRS 17. Les contrats évalués au moyen de la MHV comprennent l'assurance-vie avec participation, les fonds distincts et l'assurance-vie universelle à capital variable.

⁴ Certaines mesures de l'analyse de la variation de la MSC sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2024.

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

en millions de dollars, avant impôt	T2 2024	T1 2024	T2 2023
Produits tirés des placements de base	163	168	152
Profits (pertes) réalisés sur placements	9	5	20
Autres ¹	(13)	(13)	(7)
Bénéfice relatif au surplus	159	160	165
Intérêt sur la dette	(77)	(76)	(83)
Bénéfice relatif au surplus net du coût afférent à la dette	82	84	82

Points saillants du bénéfice relatif au surplus

- **Produits tirés des placements de base** : en baisse d'un exercice à l'autre, en raison de la faiblesse des rendements et d'une légère baisse du solde des liquidités excédentaires.

¹ Comprend des différences dans le moment à l'égard des dérivés, de la monnaie et d'autres éléments.

Résultats au chapitre du crédit – renseignements complémentaires

Résultats au chapitre du crédit – renseignements complémentaires

en millions de dollars, avant impôt	T2 2024	T1 2024
Cotes/Pertes de valeur nettes ¹	(12)	(32)
Perte de crédit attendue ²	(2)	5
Résultats au chapitre du crédit	(14)	(27)
Reprise du crédit – bénéfices liés aux placements attendus ³	35	36
Résultats nets au chapitre du crédit	21	9

¹ Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

² Actifs à la juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global et du coût amorti.

³ Les rajustements du risque liés à la reprise du crédit sont indiqués à la ligne « Bénéfices liés aux placements attendus » de la diapositive « Composantes du bénéfice ».

Date à retenir

Journée de l'investisseur 2024, présentée par la
Sun Life
13 novembre 2024

Les inscriptions auront lieu en septembre 2024.



Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », de notre rapport de gestion du T2 2024 et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- i. l'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché;
- ii. les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui tiennent compte de l'incidence des modifications des méthodes et hypothèses, ainsi que des mesures de la direction à l'égard des contrats d'assurance et de réassurance;
- iii. autres ajustements (participation de la direction dans les actions de la MFS, acquisitions, intégrations et restructurations, amortissement des immobilisations incorporelles, autres éléments).

Des renseignements supplémentaires sur ces ajustements sont fournis à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion du T2 2024.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que nous utilisons comprennent la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis, l'actif administré (à Gestion SLC), l'actif géré, l'actif géré ne générant pas encore d'honoraires, la trésorerie et les autres actifs liquides, les mesures fondées sur l'écart de change, l'analyse de la variation de la MSC (variation interne de la MSC, incidence des affaires nouvelles d'assurance, fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, incidence des marchés et autres, profits/pertes liés aux résultats enregistrés au chapitre de l'assurance, incidence des modifications des hypothèses, sensibilités au marché), le déploiement de capitaux, les composantes des bénéfices, le bénéfice relatif à l'excédent, les éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent, l'actif géré générant des honoraires, le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation, le ratio de levier financier, l'incidence du change, les sensibilités du marché relatives au TSAV, la génération interne de capital, la marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires, la marge d'exploitation nette avant impôt, le rendement des capitaux propres, les ventes et les flux, l'actif géré de tiers, les produits totaux pondérés tirés des primes, le ratio de distribution sous-jacent (dilué) et le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent.

Énoncés prospectifs

La Compagnie présente à l'occasion, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies, nos plans, nos cibles, nos objectifs et nos priorités; ii) les énoncés se rapportant à l'utilisation du produit de notre offre d'obligations durables; iii) les énoncés se rapportant à l'actif géré ne générant pas encore d'honoraires pouvant donner lieu à un produit tiré des honoraires annualisés de plus de 180 M\$, une fois investi; iv) les énoncés se rapportant à nos attentes concernant les résultats liés aux garanties de frais dentaires aux États-Unis (y compris le bénéfice sous-jacent attendu en 2025 et les affaires nouvelles qui devraient largement compenser la perte de revenus attribuable au processus de réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid); v) les énoncés se rapportant à l'incidence attendue des mesures d'efficacité reflétées dans la charge de restructuration; vi) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; vii) les énoncés présentés à la rubrique I, « Gestion du risque – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt » du rapport de gestion du T2 2024; viii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et ix) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, parmi d'autres facteurs, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et I, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T2 2024 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2023 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont indiqués ci-après. La concrétisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à son tour à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent, notamment, les risques suivants : les **risques liés au marché** – liés au rendement des marchés boursiers; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt ou des écarts de crédit ou de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change; et à l'inflation; les **risques liés à l'assurance** – liés aux résultats techniques en matière de mortalité, aux résultats techniques en matière de morbidité et à la longévité; au comportement des titulaires de contrat; à la conception de produits et à l'établissement des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit** – liés aux émetteurs de titres détenus dans notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques d'ordre commercial et stratégique** – liés à la conjoncture économique mondiale et au contexte politique mondial; à la mise en œuvre des stratégies commerciales; aux changements en matière de canaux de distribution ou de comportement des clients, y compris aux risques liés à la conduite commerciale des intermédiaires et des représentants; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, comme les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des tendances en matière de placement et des préférences des clients pour des produits qui sont différents de nos produits et stratégies de placement; aux modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris aux exigences en matière de capital et de fiscalité; à l'environnement ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; les **risques opérationnels** – liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances des systèmes informatiques, y compris aux cyberattaques; à notre capacité de recruter et de fidéliser des employés; à la conformité juridique et réglementaire, et aux pratiques commerciales, y compris à l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes réglementaires; à l'exécution et à l'intégration des fusions, des acquisitions et des placements et dessaisissements stratégiques; à notre infrastructure de technologie de l'information; à la défaillance de systèmes d'information et de la technologie Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris aux contrats d'impartition; à la continuité des activités; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les **risques liés à la liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les **autres risques** – les changements de normes comptables dans les territoires au sein desquels nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation de capital ou sur notre capacité à mobiliser des fonds; à la révision à la baisse des notes de solidité financière ou des cotes de crédit et aux questions fiscales, y compris les estimations et les jugements utilisés dans le cadre du calcul des taxes et impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou de la survenance d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Notes de bas de page

Diapositive 4

² Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV ») de la FSL inc.; nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice *Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie* établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

⁴ La composition des activités est fondée sur le bénéfice net sous-jacent, excluant les charges de l'Organisation internationale et autres. La catégorie « Gestion de patrimoine et d'actifs » comprend MFS Investment Management, Gestion SLC, la Gestion de patrimoine de l'Individuelle, les Régimes collectifs de retraite et la Gestion de patrimoine et d'actifs de la FSL Asie. La catégorie « Santé et protection collective » comprend la Sun Life Santé au Canada, les Garanties collectives aux États-Unis (garanties collectives des employés, et solutions en santé et en gestion des risques) et les garanties Frais dentaires aux États-Unis. La catégorie « Protection individuelle » comprend l'Assurance individuelle au Canada, la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis et la Protection individuelle en Asie.

Diapositive 5

¹ Le 15 mai 2024, la FSL inc. a émis des débentures non garanties subordonnées à taux variable différé de 5,12 % de série 2024-1 arrivant à échéance en 2036 d'un capital de 750 M\$. Un montant égal au produit net du placement de ces débentures servira à financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs nouveaux ou existants admissibles, selon leur définition dans notre Cadre des obligations durables daté d'avril 2024.

Diapositive 7

² La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Ratios du TSAV de la Financière Sun Life inc. et de la Sun Life Canada, compagnie d'assurance-vie. Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF, intitulée *Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie*.

⁴ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁵ La génération interne de capital mesure la variation du capital, déduction faite des dividendes, supérieur aux exigences du TSAV, excluant l'incidence des marchés et d'autres éléments non récurrents.

⁶ Trésorerie et autres actifs liquides détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Diapositive 10

² En fonction des 12 derniers mois.

³ L'actif géré total y compris le fonds général était de 377 milliards de dollars au 30 juin 2024.

Diapositive 13

¹ Le 31 janvier 2020, le gouvernement fédéral des États-Unis a déclaré que personne ne pouvait être désinscrit du régime Medicaid en raison de l'urgence de santé publique applicable pendant la pandémie de COVID-19. L'urgence de santé publique a pris fin en mai 2023, et les États ont entamé le processus de réexamen de l'admissibilité à Medicaid.

³ La participation au régime Medicaid est indiquée pour la fin de chaque période et comprend les changements attribuables aux nouveaux participants et aux participants sortants.

⁴ Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion pour le T2 2024. Les ratios de perte correspondent aux règlements de frais dentaires associés à Medicaid divisés par les primes.

⁵ Le ratio de perte historique moyen comprend les résultats datant d'avant la pandémie.

Diapositive 16

² À effet du T4 2023, les montants présentés pour les périodes précédentes dans les composantes du bénéfice liées aux autres charges – santé, gestion de patrimoine et gestion d'actifs au Canada ont été retraités pour améliorer la comparabilité des données au fil du temps et avec celles des autres divisions. D'autres montants apparentés relatifs aux autres produits tirés des honoraires et aux profits (pertes) liés aux résultats ont aussi été retraités en conséquence. De plus, à effet du T3 2023, la définition des autres produits tirés des honoraires pour les affaires aux États-Unis a été revue pour inclure les produits tirés des honoraires (garanties collectives et assurance-santé et solutions de gestion des risques) après déduction des charges correspondantes, aux fins d'alignement avec la présentation des données du secteur de l'assurance dentaire. Nous avons modifié les montants des périodes précédentes pour tenir compte de ce changement.

³ Autres charges : exclut les Autres ajustements non sous-jacents, y compris la Participation de la direction dans les actions de la MFS, les Acquisitions, intégrations et restructurations et l'Amortissement des immobilisations incorporelles. Certains Autres ajustements – autres peuvent aussi être exclus des Autres charges.

⁴ Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres; et participations ne donnant pas le contrôle (Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle).

⁵ Pour plus d'information, voir les notes à la page ii, Ajustements – Acquisitions, intégrations et restructurations et Ajustements – Autres événements dans le dossier de renseignements financiers supplémentaires pour la période close le 30 juin 2024.